

Mondial de foot

Fila, Nike, Adidas, ... Hors jeu!

Alors que les campagnes publicitaires des marques de sport font rage à quelques jours de l'ouverture de la coupe du monde de football en Allemagne, à l'autre bout de la chaîne, les droits des femmes et des hommes qui produisent vêtements et chaussures de sport ne sont toujours pas respectés. Lorsque ces travailleurs essaient de s'organiser dans le but d'améliorer leurs conditions de travail et de vie, ils doivent faire face à des actes d'intimidation et à des renvois abusifs.

Nike paie 13 millions d'€uros par an à l'équipe nationale du Brésil et Adidas paie 1,5 million par an à Zinédine Zidane. En même temps, un travailleur asiatique qui produit les chaussures pour ces stars du ballon rond reçoit 47 cents par heure, soit 3,76 €uros par jour.

Face à ce constat, Oxfam-International vient de publier un rapport sur la liberté d'association dans l'industrie des équipements sportifs en Asie. "Offside! Labour rights and sportswear production in Asia" examine les actions menées par 12 marques de sports dans le but d'assurer, chez leurs fournisseurs, le droit des travailleurs à s'organiser et à négocier collectivement pour de meilleurs salaires et des conditions de travail décentes. Ces marques sont Adidas, Asics, Fila, Kappa, Lotto, Mizumo, New Balance, Nike, Puma, Reebok, Speedo et Umbro. Dans cette industrie caractérisée par des salaires très bas et des conditions de travail déplorables, les femmes et les hommes qui s'organisent et négocient collectivement ont plus d'influence pour améliorer leur situation.

Le rapport conclut que ces 12 entreprises sont incapables d'assurer le droit des travailleurs à s'associer et à négocier collectivement. Certaines compagnies – Reebok, Puma, Adidas, Nike, Asics et Umbro - prennent des initiatives positives dans le but d'améliorer les conditions dans les usines. Malheureusement, leur approche du droit d'association des travailleurs reste faible. D'autres entreprises n'ont rien fait. Parmi elles, Fila est la lanterne rouge. Malgré de sérieuses violations du droit du travail rapportées à l'entreprise, Fila ignore les appels des syndicats et organisations de défense des droits des travailleurs qui désirent dialoguer avec la compagnie afin d'aborder ces problèmes.

Des pratiques d'achat contraires au respect des codes de conduite

Les entreprises multinationales de l'industrie de l'équipement sportif ne peuvent créer seules les conditions du respect du droit des travailleurs de s'organiser. Les gouvernements, par la législation, ont également un rôle à jouer. Pourtant, les gouvernements des pays asiatiques, dans lesquels sont implantées les usines étudiées, font souvent preuve d'une extrême prudence dans la régulation des comportements de ces entreprises. Ils ont peur qu'elles délocalisent leur production et leurs investissements. Pour agir en faveur des droits des travailleurs, les multinationales doivent donc s'engager à diminuer cette pression exercée sur les gouvernements.

En 2004, la campagne "A vos marques, prêts, signez!" - qui a réunis au niveau international la campagne Vêtements Propres, la Confédération Internationale des Syndicats Libres, la Fédération Internationale des Travailleurs du Textile, de la Confection et du Cuir (ITGLWF) et Oxfam – a proposé à la Fédération Mondiale des Industries d'Equipements de Sport (WFSGI) et aux entreprises membres un programme de travail visant à améliorer le respect des droits des travailleurs dans ce secteur. Les principales recommandations étaient :

- Créer un système de plaintes accessible et confidentiel pour les travailleurs
- Proposer de l'information et des formations indépendantes pour les travailleurs à propos de leurs droits
- Assurer la transparence de la chaîne de sous-traitance et des actions menées pour améliorer les conditions de travail

- Assurer des relations commerciales stables avec les fournisseurs et des pratiques d'achat (prix et délais) raisonnables
- Signer un accord cadre avec la ITGLWF afin de faciliter le droit des travailleurs à s'organiser et à négocier collectivement.

En outre, ce rapport recommandait aux marques de sport de :

- Donner la priorité aux usines syndiquées dans leur chaîne de sous-traitance
- Interdire, ou de fortement diminuer, l'embauche de travailleurs pour des durées très courtes
- Garantir, en cas de fermeture d'usine, que les travailleurs reçoivent ce qui leur est dû et qu'il n'y ait pas de discrimination à l'encontre des travailleurs syndiqués quand ils postulent chez d'autres fournisseurs
- Ne pas délocaliser, ni augmenter la production dans les zones franches où le droit des travailleurs de s'organiser n'a pas de force légale

Les entreprises multinationales devraient également faire tout ce qui est en leur pouvoir pour supprimer les obstacles à la participation des femmes aux syndicats. Elles représentent 80 % de la force de travail dans l'industrie de l'équipement de sport. Les entreprises doivent insister pour que les travailleuses soient traitées sans discrimination.

Les avancées vers ces objectifs ont été fort limitées. Quelques compagnies – Reebok, Puma, Adidas, Nike, Asics et Umbro - ont fait des progrès en faveur d'une plus grande transparence. Elles ont collaboré avec des syndicats et organisations de la société civile pour former des travailleurs à propos de leurs droits. Elles ont également tenté de prévenir les discriminations envers les membres de syndicats dans certaines usines.

Malgré les progrès réalisés par ces entreprises dans certaines usines, les pratiques d'achat de ces multinationales (prix, délais et stabilité de la relation commerciale) vont malheureusement à l'encontre de leurs exigences sociales envers leurs fournisseurs. D'un côté, elles demandent de ne pas dépassés un maximum d'heures supplémentaires, de ne pas avoir recours au travail forcé, de garantir la liberté d'association, des salaires décents et de ne pas harceler ni abuser les travailleurs. De l'autre, elles exigent des délais de livraison extrêmement courts, une flexibilité maximale sur les commandes, des prix toujours plus bas et elles imposent des amendes en cas de dépassement des délais. Ces demandes contradictoires amènent le management des fournisseurs à simuler le respect du code de conduite en formant les travailleurs à mentir sur les condition de travail lors des inspections, en tenant un double registre du personnel, en mentant sur le nombre d'heures supplémentaires prestées et en faisant nettoyer l'usine juste avant l'inspection. Les travailleurs sont donc mis sous pression. Ils sont forcés de faire beaucoup d'heures supplémentaires, payés à un salaire très faible, harcelés, intimidés voir menacés s'ils tentent de s'organiser.

Dans certains cas, les multinationales du sport ont persuadé un fournisseur de permettre aux travailleurs de former un syndicat, mais ces mêmes entreprises ont ensuite stoppé leurs commandes à ce fournisseur. Nike et Puma ont récemment agi de la sorte avec l'usine *Lian Thai* en Thaïlande.

La plus grande contradiction entre les intentions et les actes des grandes marques de sport est sans nul doute leur décision de s'approvisionner majoritairement dans des pays ou dans des zones franches, qui refusent de donner un statut légal au droit des travailleurs de s'organiser. La tendance croissante chez les fournisseurs asiatiques d'embaucher des travailleurs sous des contrats à très court terme constitue une autre contradiction. En effet, les travailleurs embauchés sous ce régime "flexible" sont extrêmement prudents vis-à-vis de l'action syndicale car ils craignent le non-renouvellement de leur contrat par l'employeur. Sur ce dernier point, les marques de sport demandent à leurs fournisseurs de respecter les lois locales. Seul Reebok va plus loin et possède sa propre politique limitant les possibilités d'employer des travailleurs sous des formes de contrats trop courts et trop flexibles.

Synthèse des conclusions par marque

- **Fila. Le pire**

En 2004, une recherche d'Oxfam à propos d'une entreprise indonésienne – PT Tae Hwa – qui produit des chaussures de sport pour Fila depuis de nombreuses années, révélait de graves violations comme la non reconnaissance des droits syndicaux, un haut degré de harcèlement sexuel, etc. Réagissant suite à cette révélation, Sports Brand International (SBI), le propriétaire de Fila, affirmait qu'il ne pouvait faire que peu de choses dans l'immédiat. Par contre, la compagnie annonçait que, dans le futur, elle

allait entreprendre des actions pour améliorer le respect des droits des travailleurs dans ses chaînes de sous-traitance. En février 2005, l'usine Tae Hwa fermait ses portes sans prévenir. Des milliers de travailleurs furent alors laissés brusquement sans emploi ni revenu. Depuis lors, Fila refuse de s'expliquer sur son rôle dans la fermeture de l'usine. Fila refuse également d'assumer sa responsabilité afin d'assurer aux travailleurs de l'usine Tae Hwa leurs indemnités légales de licenciements.

Au contraire de Nike, Reebok ou Puma, Fila refuse de communiquer sa liste de fournisseurs. La compagnie ignore également les demandes de transparence quant à ses actions, si elles existent, en faveur de l'amélioration du respect du droit des travailleurs de s'organiser.

- **Adidas. Des engagements contredits dans la réalité.**

Adidas transmet à ses fournisseurs les informations et les explications relatives aux droits des travailleurs. Suite aux campagnes de pression des organisations de défense des droits des travailleurs, Adidas a voulu s'assurer que ces droits étaient respectés. Malheureusement, le cas de l'usine Panarub, en Indonésie, vient en contradiction avec les engagements de l'entreprise. Fin 2005, 30 membres d'un syndicat furent renvoyés à cause d'activités en lien avec leur participation à une grève. A l'heure de la publication du rapport, malgré les appels faits à Adidas, l'entreprise ne s'engage pas clairement en faveur de la réintégration de ces 30 travailleurs.

- **Reebok ne veut pas de syndicat ... aux USA.**

En Asie, Reebok a fortement œuvré pour le respect des droits des travailleurs chez ses nombreux fournisseurs. La compagnie a collaboré avec des organisations de défense des droits des travailleurs afin d'explorer les possibilités d'une représentation démocratique des travailleurs dans des pays qui restreignent ce droit. Malheureusement, ce travail positif est miné par l'opposition de la compagnie à l'établissement d'un syndicat dans son centre de distribution aux Etats-Unis.

- **Puma lâche un fournisseur qui s'était amélioré.**

Puma est en train de développer un programme de formation de ses fournisseurs et de leurs travailleurs afin de les informer de leurs droits. Par ailleurs, la compagnie a déjà pris des initiatives positives. Par exemple, en Indonésie, Puma a invité les syndicats et les organisations de défense des droits des travailleurs à la conseiller sur la sélection de nouveaux fournisseurs. Malheureusement, la décision de Puma de stopper sa relation commerciale avec l'usine Lian Thai en Thaïlande, alors que ce fournisseur s'était engagé à respecter les membres des syndicats, donne un mauvais signal aux autres fournisseurs de Puma quant au respect des droits des travailleurs.

- **Nike lâche un fournisseur qui s'était amélioré.**

Dans plusieurs usines asiatiques, Nike a montré sa volonté de coopérer pour soutenir les droits des travailleurs lorsque des violations sont relatées à la compagnie. Pourtant, le rapport d'Oxfam-International fait écho de cas où Nike a récemment stoppé ses commandes à des usines asiatiques dans lesquelles les travailleurs avaient établi des syndicats ou dont les dirigeants avaient annoncé leur volonté de collaborer avec ces syndicats. Sans se soucier de savoir si cette décision reflète un parti pris contre les usines syndiquées, si la compagnie veut s'engager sérieusement en faveur du respect des droits des travailleurs, elle devrait prioritairement s'approvisionner chez des fournisseurs qui offrent la possibilité aux travailleurs de s'organiser et de négocier collectivement.

- **Asics**

Ces dernières années, Asics s'est peu intéressé au respect des droits des travailleurs chez ses sous-traitants. Récemment, la compagnie a coopéré avec des syndicats afin de s'attaquer aux problèmes d'au moins une usine au Cambodge. Asics a exprimé son souhait de coopérer avec les syndicats et des organisations de défense des droits des travailleurs afin de s'assurer que les travailleurs connaissent leurs droits.

- **Umbro**

Umbro a été lent à développer son programme en faveur des droits des travailleurs. Depuis 2004, la compagnie est en contact régulier avec des syndicats et des ONG et a exprimé sa volonté de développer, en collaboration avec des syndicats, un projet pilote de formation des travailleurs.

- **Speedo et Lacoste, peu transparents**

Pentland, propriétaire de ces deux marques, est membre de *Ethical Trading Initiative* (ETI) et est impliquée dans 2 projets de promotion des droits des travailleurs en Asie. Pentland a refusé de

transmettre des informations à propos de ses pratiques pour le rapport d'Oxfam-International, ce qui rend difficile l'évaluation de ses engagements.

- **Mizuno**

Mizuno a récemment commencé à former son personnel pour conduire des monitoring internes sur les droits des travailleurs dans sa chaîne de sous-traitance. Pourtant, elle a refusé de collaborer avec des syndicats et des organisations de défense des travailleurs pour former et informer les travailleurs de leurs droits.

- **New Balance**

Le plan de New Balance de réduction des heures de travail à un maximum de 54 heures par semaine peut représenter une avancée pour les femmes et les hommes qui travaillent pour cette firme, à condition qu'il n'en résulte pas une diminution de leur salaire. Il y a peu de progrès à rapporter au niveau du respect des droits des travailleurs.

- **Lotto**

Lotto se défend, en tant que petite marque, de pouvoir influencer ses fournisseurs. Sa petite taille ne devrait pourtant pas l'empêcher de coopérer avec des syndicats, des organisations de défense des travailleurs et d'autres compagnies pour s'assurer que les droits des travailleurs sont respectés.

- **Kappa**

Jusqu'il y a peu, Basicnet, propriétaire de Kappa, ne désirait pas collaborer avec la société civile pour améliorer le respect des droits des travailleurs. La compagnie est actuellement en négociation avec un syndicat italien et la Fédération Internationale des Travailleurs du Textile, de la Confection et du Cuir afin d'établir une nouvelle approche des droits des travailleurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le rapport complet "*Offside! Labour rights and sportswear production in Asia*" est disponible en anglais sur www.madeindignity.be

Oxfam-Magasins du monde

Rue provinciale, 285

1301 Wavre

010 43 79 50

www.madeindignity.be